



ÉCHILLAIS SOUBISE

# LA LETTRE AUX RIVERAINS

DU CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS D'ÉCHILLAIS

## Édito



Madame, monsieur,

Le SIL (Syndicat Intercommunautaire du Littoral) a pour mission de traiter et valoriser les déchets de plus de 200 000 habitants de 90 communes de Charente Maritime. À cet effet, il a décidé la construction d'un nouveau Centre multifilières de valorisation des déchets à Echillais.

Objectif : la mise en service à l'été 2017 d'un nouvel équipement permettant d'accueillir et de mieux valoriser les déchets ménagers et encombrants, en remplacement des deux usines d'incinération situées à Echillais et Oléron. **Il permettra de valoriser et traiter nos déchets en garantissant la performance technique, environnementale et économique.**

Les travaux de construction ont débuté cet été et vont se poursuivre pendant deux ans.

Riverains du site d'Echillais, vous êtes les premiers concernés. Aussi, nous vous apporterons une information régulière, actualisée, transparente, ciblée sur la réalisation de cette installation, notamment sur les étapes du chantier, ses aspects techniques, ses exigences environnementales, etc.

Vous trouverez un complément d'informations sur le site internet dédié que je vous invite à consulter à l'adresse [www.sil-dechets.fr](http://www.sil-dechets.fr), ainsi qu'auprès des maires de vos communes.

La construction du Centre multifilières constitue un investissement d'avenir pour notre territoire, en complément des politiques de réduction des déchets et de tri menées par les communautés d'agglomération ou de communes. Elle répond à une triple exigence : **qualité et continuité du service public, respect de l'environnement, maîtrise des coûts.**

Vincent Barraud  
Président du SIL

## LES GRANDES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION

**1<sup>re</sup> phase : été 2015 - été 2016**  
Construction des bâtiments

**2<sup>e</sup> phase : été 2016 - été 2017**

Mise en place des équipements et installation du process, puis essais avant mise en service (été 2017)

**Automne-hiver 2015 :**  
terrassement  
et gros œuvre des  
bâtiments

**Été 2016 :**  
début du montage de  
l'unité de valorisation  
énergétique

**Hiver 2016-2017 :**  
câblage et travaux  
électriques

**Été 2017 :**  
arrivée des  
premiers déchets

2016

2017

2018

**Printemps 2016 :**  
travaux de génie civil,  
arrivée des premiers  
équipements

**Été/automne 2016 :**  
montage des  
équipements

**Printemps 2017 :**  
essais et mise  
en service

# DÉMARRAGE DES TRAVAUX

## Préparation du chantier



Les premiers travaux ont commencé durant l'été. Ils ont consisté à préparer le site pour accueillir le chantier (installation et mise en service de la base vie, aménagement d'un parking et des voiries de chantier) puis à effectuer les opérations de terrassement.

## Compactage dynamique

Des travaux de renforcement du sol, réalisés par compactage dynamique (procédé consistant à densifier les sols à grande profondeur) ont débuté fin août et viennent de s'achever.



Ils ont nécessité l'implantation sur place d'une grue sur chenille de 120 tonnes équipée d'une flèche de 30 m : un engin d'envergure que vous avez peut-être pu apercevoir depuis le pont...

## Défrichage

En parallèle, les opérations de défrichage ont démarré le 1<sup>er</sup> septembre sur une surface de 1,27 ha. Ces arbres (chênes verts, etc.) ne constituent pas des espèces protégées. Néanmoins, en compensation, des opérations de reboisement seront menées sur une surface de 1,6 ha.

Enfin, des grues de grande hauteur seront installées d'ici la fin de l'année.

# DES MESURES POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



Le SIL a missionné l'ADEV (cabinet indépendant), pour l'accompagner dans son engagement pour une exemplarité environnementale. La présence d'un écologue sur site - avant même le démarrage des travaux - a permis de mettre en place un système de protection des amphibiens. De même, l'écologue a surveillé l'opération de défrichage réalisée pour garantir la protection des chauves-souris éventuellement présentes. L'inspection d'une quinzaine d'arbres avant défrichage a permis de conclure qu'aucune chauve-souris n'était venue nicher au creux des arbres.

Enfin, en vue de garantir la protection des lucanes (insectes potentiellement sur site), l'ensemble des souches d'arbre ont également été inspectées.

Ces mesures de précaution s'inscrivent dans le cadre d'un suivi environnemental du chantier permettant de garantir la qualité des engagements et des actions réalisées.

Au-delà des actions visant à protéger les espèces présentes sur site, la mission de l'écologue s'inscrit dans un suivi plus large du chantier, et traitera également de la formation des personnels sur place, de la collecte et du rejet des eaux, de la gestion des déchets de chantier, etc.

## LE CHIFFRE À RETENIR

# 210

## PERSONNES TRAVAILLANT SUR SITE\*

\* au pic d'activité du chantier.

## UN CHANTIER EXEMPLAIRE



Le SIL a exigé des entreprises intervenant que ce chantier soit exemplaire en développant toutes les mesures pour réduire, voire supprimer les impacts réels ou potentiels sur l'environnement et les populations. D'importantes mesures ont été prises : réduction du bruit, limitation des envois de poussière, préservation de la propreté du site, accès et stationnement facilités autour du chantier, etc.

Les évolutions du trafic routier seront marginales (+3 % de poids lourds et 0,53 % de véhicules légers). Par ailleurs, les convois exceptionnels circuleront en dehors des heures de pointe et, comme les poids lourds, ne traverseront pas les centres bourgs.



Contact :  
[contact@sil-dechets.fr](mailto:contact@sil-dechets.fr)